



CONDITIONS DE LOCATION

- La journée de location va de l'heure d'ouverture à l'heure de fermeture du magasin (voir horaires saison et hors saison). Toute journée commencée est due en entier, le montant de la garantie ne peut en aucune façon couvrir une prolongation de la durée de location. En cas de rupture de contrat, aucun remboursement ne peut être effectué.
- Le preneur s'engage à utiliser le vélo avec soin, à pourvoir à son entretien.
- Il n'est pas autorisé à effectuer des réparations importantes, ni le prêter à un tiers sans l'assentiment du loueur.
- Il est formellement interdit de rouler sur les plages avec les vélos.
- Toute casse, crevaison et/ou perte de matériel est à la charge du client.

Perte clef et /ou cadenas = 10 euros

Perte casque = 20 euros

Autre casse = Tarif en fonction du matériel endommagé

Garantie

Une pièce d'identité vous est demandée pour toute location, ainsi qu'une caution de 300 euros pour les vélos adultes VTC, 350 pour un VTT, 200 euros pour les vélos enfants, 150 pour une remorque, 100 euros pour les draisienues, 1000 euros pour les vélos électriques, 700 euros pour les Fatbike, 2000 euros pour les VTT électriques et 3000 euros pour les Fatbike électriques.

Le montant de la garantie ne peut, en aucune façon, couvrir une prolongation de durée de location. -En cas de rupture de contrat, aucun remboursement ne peut être effectué.

Assurance responsabilité

Le preneur est toujours responsable des dommages corporels ou matériels qu'il cause à l'occasion de l'utilisation du cycle loué dont il a la garde (en vertu des articles 1383 et 1384 du code civil). Sauf en cas de force majeure, tout accident devra être déclaré dans les plus brefs délais, au plus tard 24h.

En cas de litige, vous pouvez contacter gratuitement notre service de médiation qui vous guidera dans les démarches à effectuer :

Médiation - Vivons Mieux Ensemble

465 avenue de la libération

54000 NANCY

Médiation@vivons-mieux-ensemble.fr

Tel : 0661185097